

Prostitution juvénile: l'autre grand mandat

Patricia Cloutier
Le Soleil

1er juin 2019 Mis à jour le 31 mai 2019 à 23h30

Alors qu'ils viennent de plonger dans une commission spéciale pour protéger les enfants, les élus de l'Assemblée nationale se donneront bientôt un autre grand mandat social : mieux lutter contre la prostitution juvénile.

La députée de Repentigny, Lise Lavallée, a confirmé vendredi au *Soleil* que cette commission parlementaire non partisane, qu'elle réclame depuis quelques années, ira de l'avant. À la Coalition avenir Québec (CAQ), on indique que quelques détails restent à ficeler avec les partis d'opposition, mais que l'annonce officielle aura lieu sous peu.

«Les deux commissions sont importantes et hyper complémentaires», souligne Mme Lavallée. Depuis 2017, la députée caquiste a fait de la prostitution juvénile son cheval de bataille. «J'ai passé des mois à fouiller. Quand j'ai lu qu'on tatouait les filles pour les identifier à leur proxénète et qu'on les vendait, je me suis dit : "Ça se peut pas qu'au Québec, ici, ça se passe".» La députée se dit très heureuse d'avoir eu l'écoute du premier ministre François Legault sur cette question.

«Un choix à faire»

«Personnellement, j'ai eu un choix à faire», concède-t-elle. Lorsque son parti lui a offert de siéger à la nouvelle Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, annoncée jeudi et présidée par Régine Laurent, elle a renoncé à siéger à la future commission qui traitera de prostitution juvénile. «La charge aurait été trop lourde et comme ces deux commissions risquent de se chevaucher dans le temps, ce n'était pas idéal.»

C'est Ian Lafrenière, ex-policier au Service de police de la Ville de Montréal et nouveau député de la CAQ, qui s'occupera du dossier de la prostitution juvénile. «Mais c'est sûr qu'on va rester en contact et que j'aurai une oreille attentive pour les autres travaux», indique Mme Lavallée, qui a encore deux livres qui traitent d'exploitation sexuelle sur sa table de chevet.

La députée de Repentigny souligne que même si les deux commissions vont toucher les jeunes, et jusqu'à un certain point la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), il n'a jamais été question de les fusionner. «Les enjeux sont assez différents.» D'un côté, il y a les enfants maltraités par leur famille, et de l'autre, les adolescentes qui sont recrutées dès l'âge de 13 ans par des réseaux de proxénètes.

Mme Lavallée se dit très satisfaite que l'enjeu de la prostitution juvénile n'ait pas été repoussé à plus tard. «J'ai été en contact avec tellement de groupes. Je ne voulais pas donner l'impression que j'avais investi tout ce temps-là pour rien.»

Plan d'action

En campagne électorale, la CAQ avait pris l'engagement de déposer un plan d'action pour contrer le fléau de la prostitution juvénile «qui ronge le Québec», avec des mesures de prévention, de répression et de soutien des survivantes.

Cet engagement découlait d'une série de mesures présentées il y a un an par Mme Lavallée. La députée proposait entre autres de sensibiliser les employés des hôtels à dénoncer les activités de prostitution, de faire passer de 25 à 50 le nombre de policiers membres de l'escouade régionale mixte antiproxénétisme, d'ouvrir de nouvelles maisons d'hébergement pour les jeunes survivantes et de réviser les services offerts dans les centres jeunesse au Québec.

«J'avais pas travaillé le volet des garçons, des autochtones. Je pense que là, il faut se donner les moyens d'aller plus loin que ce que j'ai fait bien humblement», indique-t-elle.

En 2017, le Québec a connu une vague de fugues de jeunes filles fuyant les centres jeunesse pour se prostituer. L'ex-ministre déléguée à la Santé Lucie Charlebois avait lancé en mars 2018 un Plan d'action sur les fugues en centre de réadaptation. Mais pour Mme Lavallée, c'est loin d'être suffisant. «La prostitution juvénile, ce n'est pas un phénomène qui va en diminuant. Ça va en augmentant.»

PUBLICATION FACEBOOK

de la députée de Repentigny le 1^{er} juin à 8h45 sur son Facebook de députée.

« Maintenant que j'ai la certitude que le dossier de l'exploitation sexuelle des mineurs sera traité par mes collègues avec le plus grand intérêt qui soit, afin d'étudier en profondeur ce grave fléau et de trouver les meilleures solutions pour le contrer et le prévenir, c'est avec empressement que j'ai accepté le mandat qui m'a été proposé au sein de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. J'ai eu à faire un choix. Mais les deux commissions sont importantes et hyper complémentaires. Merci au journal Le Soleil, le quotidien de Québec pour cet entretien sur un dossier qui me tiendra toujours à cœur ».



Lise Lavallée -
Députée de
Repentigny

@lise.lavallee.repentigny

Accueil

Publications

Vidéos

Photos

À propos

Communauté

Créer une page

J'aime Suivre Partager ...



Lise Lavallée - Députée de Repentigny Rue Notre-Dame près du
Café Morgane près De Brien.

J'aime Répondre 1



Nathalie Roy Quelle belle boutique j adores

J'aime Répondre 1

Afficher 2 autres commentaires



Lise Lavallée - Députée de Repentigny

1 juin à 08 h 45

Maintenant que j'ai la certitude que le dossier de l'exploitation sexuelle des mineurs sera traité par mes collègues avec le plus grand intérêt qui soit, afin d'étudier en profondeur ce grave fléau et de trouver les meilleures solutions pour le contrer et le prévenir, c'est avec empressement que j'ai accepté le mandat qui m'a été proposé au sein de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. J'ai eu à faire un choix. Mais les deux commissions sont importantes et hyper complémentaires. Merci au journal Le Soleil, le quotidien de Québec pour cet entretien sur un dossier qui me tiendra toujours à cœur.



LESOLEIL.COM

Prostitution juvénile: l'autre grand mandat

Alors qu'ils viennent de plonger dans une commission spéciale pour...